***En finir avec le chômage et l'insécurité sociale !***

***Les député-e-s du groupe Front de gauche déposent une proposition de loi de sécurisation de l’emploi et de la formation***

****

**►** 5,8 millions de chômeurs inscrits à Pôle emploi fin 2016, un million de plus qu’en 2012. Des millions de « travailleurs pauvres ». Nous ne nous résignons pas !

**►** Notre jeunesse vaut mieux que la précarité à vie. Libérons nos vies quotidiennes de la flexibilité des horaires et des conditions de travail. Il y a urgence économique et sociale à mettre fin au fléau du chômage. **Sécuriser un revenu pour chacun ? C’est possible mais seulement en sécurisant l’emploi et la formation !**

**►** C'est l'emploi et la production des richesses dans l'entreprise qui permettent de distribuer des revenus. Pour sécuriser les revenus il faut éradiquer le chômage.



***► Comment  fait-on ?***

Au lieu de rejeter les travailleurs sur le « marché du travail », c'est-à-dire au chômage, créons les conditions pour que chacun puisse évoluer dans sa vie professionnelle, selon ses aspirations, sans perte de revenu et sans jamais passer par la case « chômage ».

C'est cela la sécurité d'emploi ou de formation que le PCF propose de construire progressivement. Dans le cadre d'un nouveau service public de l'emploi et de la formation, auquel chaque personne ayant fini sa scolarité serait affiliée de droit (comme pour la sécurité sociale), **chacun pourrait alterner périodes de travail salarié et périodes de formation bien rémunérées,** à la faveur d'une réduction générale du temps de travail.

***► Et ça se finance comment ?***

Ce n’est pas le coût du travail qui écrase les entreprises, c’est le coût du capital (dividendes versés aux actionnaires, intérêts payés aux banques et aux marchés financiers) !

**Utilisons autrement l’argent public** pour prendre le pouvoir sur le crédit bancaireet pour que **l’argent des entreprises serve à financer des programmes de créations d'emplois et de formations qualifiantes, de recherche et d'innovation.**

|  |
| --- |
| **Les dispositions incluses dans la proposition de loi déposée par les députés du Front de gauche à l’Assemblée nationale**   * Sécurisation du contrat de travail. Création d'un nouveau service public de l'emploi et de la formation. Conventions individuelles de sécurisation de l'emploi, de la formation et des revenus. * Dispositions en faveur de l'insertion rapide des jeunes dans l'emploi stable. * Conférences régionales pour l’emploi et la formation * Droit de veto suspensif des comités d’entreprises pour faire prendre en compte des propositions alternatives aux licenciements, et obligation pour les banques de les financer * Pouvoirs de décision du CE sur les heures supplémentaires, le temps partiel, les contrats précaires, la sous-traitance, le plan de format * Arrêter les aides publiques inutiles aux entreprises comme le CICE. Utiliser l’argent pour réduire sélectivement le coût des crédits bancaires favorisant l’emploi et la formation, avec un fonds national et des fonds régionaux appuyés sur un pôle financier public et sur des refinancements à très faible taux par la BCE |